

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Observation, analyse et perspectives

*Colloque international de Budapest
(Hongrie, 20-24 septembre 2004)*



Numéro 12

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Les migrations internationales de travail et les objectifs d'emploi de l'Union européenne pour 2010

Serge FELD

Département d'économie (GRESF), Université de Liège, Belgique¹

Cette analyse concerne l'apport des migrations de travail dans le cadre des projections démographiques et des objectifs d'emploi de l'Europe des Quinze (c'est-à-dire d'avant mai 2004).

Dans cet exercice, nous avons commencé par estimer l'évolution de la population active de ces pays à l'horizon 2010 en nous basant sur les projections démographiques et les projections des taux de participation d'Eurostat. Puis nous avons montré que tous les pays connaîtront un accroissement de leur population active et nous avons déterminé la part des flux de migrants actifs. Ensuite, nous avons considéré les objectifs de taux d'emploi de 70% fixés au sommet de Lisbonne (1999) et nous avons examiné s'ils sont réalisables et, si oui, à quelles conditions, pour quels pays et quel rôle un accroissement des migrations de travail peut jouer. Nous avons exposé les contraintes dues à l'insuffisance des données et présenté les hypothèses retenues pour chacun des pays.

Dans une deuxième étape, nous avons procédé à une estimation des écarts entre l'objectif de taux d'emploi fixé et les taux d'emploi que l'on peut prévoir pour chacun des pays en fonction de l'évolution des populations, des niveaux de chômage et des taux d'activité. Nous avons ainsi dégagé le nombre d'emplois à créer. Nous avons distingué ensuite volume d'emplois à atteindre et taux d'emploi.

Le premier objectif est aisément réalisable par le calcul du nombre de migrants actifs supplémentaires requis. Par contre, s'agissant de réaliser un ratio, c'est-à-dire un taux d'emploi de 70%, nous avons montré que, pour les pays éloignés de cet objectif, le recours à une immigration supplémentaire est tout à fait irréalisable. En effet, il leur est impossible d'envisager cette option car elle implique un coefficient multiplicateur très élevé qui correspondrait à des flux d'entrées considérables.

Nous avons enfin montré les très fortes divergences de situations entre les pays européens. Certains pays atteindront cet objectif sans migrations supplémentaires, quelques-uns y arriveront avec une immigration modérée, mais la moitié d'entre eux ne pourront y parvenir, quel que soit l'apport migratoire dont ils bénéficieront.

1. Introduction : prévoir les migrations internationales

Les migrations internationales sont l'une des trois composantes de l'évolution des populations. Mais, contrairement à la fécondité et à la mortalité, dont les tendances ne peuvent raisonnablement être affectées profondément et rapidement par des décisions politiques, elles apparaissent comme la variable sur laquelle l'action des pouvoirs publics est prépondérante.

Si l'on se limite à l'Europe occidentale, on peut admettre que l'offre potentielle de migrants est presque parfaitement élastique et que, par conséquent, ce sont essentiellement les priorités démographiques et économiques des pays de destination qui modulent les flux d'entrants.

¹ Je remercie Mademoiselle Sophie Périn, assistante à l'unité d'économie et de démographie, pour sa précieuse collaboration. Cette étude a été réalisée avec le soutien du Fonds de la Recherche fondamentale collective du FNRS de la Communauté française de Belgique.

S'agissant des projections de migrations, on peut relever plusieurs démarches selon la problématique retenue. Généralement, s'il s'agit de prévoir le volume de la population à un horizon déterminé, on établit une fourchette d'hypothèses de fécondité et de mortalité que l'on combine avec une hypothèse de prolongation de la tendance passée des flux migratoires. Un problème de méthode se pose quant à savoir s'il est préférable de calculer les flux bruts d'entrants et de sortants ou s'il faut préférer les soldes migratoires nets. Au-delà des insuffisances des instruments de mesure et des problèmes de comparabilité internationale des statistiques, qui ont d'ailleurs récemment connu des améliorations substantielles, on peut formuler trois observations.

D'abord, le solde net des dernières années ne peut être connu pour un grand nombre de pays européens car le relevé des flux d'émigration n'est pas réalisé ou ne l'est qu'avec un retard considérable. Ensuite, un même niveau de solde net peut recouvrir des flux d'importances très différentes : il peut s'agir de mouvements d'entrée et de sortie de grande ampleur ou de mouvements très faibles. Si le total en termes d'évolution de la population totale n'est pas affecté, les effets sociaux et économiques sont très différents. Ainsi, de vastes mouvements de turnover rendent plus difficile la mise en œuvre des politiques d'intégration des migrants et renchérisent les coûts de recrutement et de formation de la main-d'œuvre étrangère.

Enfin, dans le même ordre d'idées, il est utile de souligner qu'un solde migratoire net égal à zéro n'est pas synonyme d'immigration nulle. Il a été démontré (Bouvier et Poston, 1997) que, contrairement aux cas d'immigration nulle, donc de populations fermées, le solde migratoire nul impliquait des effets directs et indirects remarquables. Les effets directs résulteraient du fait que les âges d'arrivée et les âges de sortie des migrants ne coïncident pas et que, par conséquent, le calcul des personnes-années vécues dans le pays d'accueil présenterait des variations qui pourraient s'avérer significatives dans l'estimation du stock de main-d'œuvre disponible. Quant aux effets indirects, ils résulteraient des différences entre les rapports de masculinité et les ISF (indices synthétiques de fécondité) des flux de migrants et de la population déjà sur place, qui influenceraient les niveaux de fécondité. Donc, une migration internationale nette nulle qui résulte de divers niveaux de flux bruts agirait différemment sur la taille et la structure futures de la population. Prendre en compte ces effets apporterait un enrichissement dans l'élaboration et le choix des scénarios migratoires, mais cela constitue un exercice complexe.

Dans une démarche théorique, des scénarios de migrations ont été élaborés pour produire des simulations de maintien ou de retour vers l'état de population stable ou stationnaire. La littérature sur ces questions de théorie démographique est abondante ; nous n'en citerons ici que les principales.

Un premier axe concerne les conditions qui déterminent le volume et la structure de l'immigration nécessaires pour ramener une population dont la fécondité est inférieure au niveau de remplacement vers l'état stable ou stationnaire (Coale, 1972 ; Espenshade, 1982).

Un deuxième axe a pour objet le calcul des flux d'immigration qui garantissent une proportion constante entre nationaux et étrangers ou les hypothèses qui permettent d'envisager différents objectifs de modification de cette proportion (Office fédéral de statistique, 1987 ; Kuijsten, 1990 ; Espenshade, 1986 ; Feichtinger et Steimann, 1992). Une troisième approche estime les niveaux d'immigration nécessaires pour compenser la diminution de la population totale ou son vieillissement.

Dans une approche plus pragmatique, le choix des hypothèses de flux d'immigration dépend des décisions de nature politique. Il est dès lors essentiel de définir les objectifs fixés par les pouvoirs publics des pays de destination. Sans négliger leur importance, on ne traitera

pas ici des aspects politiques ou humanitaires qui peuvent influencer les pays d'accueil et nous nous cantonnerons aux critères démographiques et économiques.

Dans la perspective démographique, on peut dégager deux orientations générales opposées. Premièrement, on peut procéder à des projections destinées à faire connaître avec le plus de précision possible l'état de la population à un horizon donné. Dans ce cas, c'est la recherche précise des hypothèses les plus fiables qui constitue la démarche principale. C'est ce que s'efforcent de réaliser régulièrement les organismes internationaux tels que les Nations unies et Eurostat et, à leur niveau, chacun des organismes nationaux de statistique. Connaissant l'éventail le plus probable de l'évolution de leur population, les gouvernements sont en mesure de prévoir les adaptations socio-économiques qui en découlent. Deuxièmement, il peut être intéressant de fixer des objectifs tels qu'éviter le déclin du volume de la population, freiner ou prévenir son vieillissement, stabiliser la population en âge d'activité ou encore empêcher la détérioration de certains ratios tels que le rapport de la population âgée de 65 ans et plus sur la population potentiellement active. C'est l'exercice qu'a réalisé l'ONU, et dont les résultats se trouvent dans le rapport intitulé « Replacement Migration » (ONU, 2001), et qui a été en grande partie mal compris par le public. Il s'agissait non pas d'un « raisonnement absurde » mais d'un « raisonnement par l'absurde », qui a démontré l'impossibilité du maintien de certains paramètres et qui a donc suggéré la nécessité de changements économiques et sociaux de grande ampleur.

Dans la mesure où ces critères portent principalement sur des ratios de structure de population, ils concernent surtout des préoccupations de financement des retraites ou de dépenses publiques de santé.

Les migrations pour motifs économiques concernent essentiellement les « déséquilibres » sur le marché du travail. On peut traiter ces déséquilibres du côté de la demande ou du côté de l'offre de travail. Les migrations de main-d'œuvre immigrée envisagées à partir de l'analyse par la demande sont plutôt rares et peu fiables. Elles supposent une bonne capacité de prévision des variations de l'offre de postes de travail des entreprises et des branches d'activité. Une tendance consiste à faire dépendre l'apport migratoire en fonction de « déficits » dans certaines professions. Cette notion de « déficit » paraît ambiguë, sa définition n'est pas bien établie et la réalité qu'elle recouvre est extrêmement fluctuante. C'est donc du côté de l'offre de travail que se portent principalement les recherches. Dans cette perspective, nous nous sommes efforcés de mesurer le risque éventuel d'un déclin du volume de la population active ou de l'impossibilité de l'atteinte des objectifs de niveaux d'emploi ainsi que l'apport migratoire en durée, en quantité et en structure qui permettrait d'y faire face.

C'est cette dernière perspective qui sera présentée ci-dessous. Nous nous efforcerons de voir si l'immigration de main-d'œuvre permet d'accroître substantiellement la population active et la population réellement occupée et, si oui, sous quelles conditions et pour quels pays. Nous examinerons aussi sous quelles hypothèses elle serait en mesure de contribuer à la réalisation des objectifs fixés par l'Union européenne lors du sommet de Lisbonne, qui consistent en l'atteinte d'un taux d'emploi global de 70% en 2010. S'agit-il d'une option réaliste ? Quel devrait être le taux d'emploi des migrants ?

2. Les niveaux d'activité et d'emploi et l'immigration dans l'Europe des Quinze

L'Union européenne se caractérise par les niveaux d'emploi les plus bas parmi l'ensemble des pays industrialisés. Pour rendre l'économie plus compétitive et pour faire face aux défis du financement de la sécurité sociale, le sommet de Lisbonne avait fixé comme objectifs des taux d'emploi global de 70% et des taux féminins de 60% à l'échéance de 2010. Le sommet de Stockholm (23 mars 2001) y a ajouté l'objectif de 50% pour les actifs potentiels de 55 à 64 ans. Ce programme répond aussi à la peur largement répandue d'un déclin de la

population active et par conséquent d'un déficit de travail, qui ne pourrait être comblé que par une immigration massive.

Pour estimer l'évolution de la population active, nous avons combiné l'hypothèse démographique de base d'Eurostat (annexe 1) et le scénario médian de légère progression des taux de participation au marché du travail proposé par Eurostat (Feld, 2004). Les données sont issues d'une source homogène et d'une méthodologie commune pour tous les pays (De Jong et Broekman, 2000). Ces données ont été désagrégées par sexe et par catégorie d'âge d'un an. Le choix de ces deux combinaisons médianes peut prêter à discussion mais permet de présenter un éventail de probabilités suffisamment fiables, parmi lesquelles on peut proposer des hypothèses alternatives.

2.1. La population active

La partie droite du tableau 1 fournit les résultats principaux. En 2010, tous les pays de l'Europe des Quinze connaîtront une croissance du volume de leur population active, avec un minimum de 0,8% en Finlande et en Suède et un maximum de 15,3% en Irlande, la moyenne de l'UE se situant à 3,9%. Cette tendance à la hausse à partir d'un niveau de population active jamais atteint dans le passé va se poursuivre dans près de la moitié de ces pays jusqu'au-delà de 2025 (Irlande, Luxembourg, Portugal, Pays-Bas, Royaume-Uni, France et Danemark). Les craintes d'un déclin de la population active européenne apparaissent par conséquent largement prématurées (il n'en est pas de même dans le long terme).

Cette croissance est obtenue avec l'hypothèse du scénario médian d'Eurostat, qui envisage un passage de 660 800 migrants en 2000 à 622 000 migrants en 2010². Il en résulte que l'immigration contribue à la réalisation de ce niveau de population active par un apport annuel qui s'élevait à 335 000 migrants actifs en 2000 et qui se situera à 320 000 migrants actifs en 2010.

D'un point de vue global, il faut souligner que les flux annuels prévus de travailleurs immigrés actifs ne représenteront qu'un volant très marginal par rapport à l'ensemble de l'offre de travail des pays d'arrivée. La moyenne pour l'ensemble de l'Union européenne se situera à 0,18% (le pourcentage le plus bas est pour l'Allemagne et la Grèce et le plus élevé, pour l'Irlande et le Luxembourg).

Si les perspectives semblent positives à l'échéance de 2010 en ce qui concerne la population active, il n'en est pas de même pour les taux d'emploi. On rappellera que les taux d'activité mesurent les actifs sur la population de 15 à 64 ans et que l'on fait l'hypothèse qu'ils augmentent légèrement durant cette période en fonction des projections d'Eurostat, alors que les taux d'emploi mesurent le rapport des personnes effectivement occupées sur la population de 15 à 64 ans.

Ces données ne sont pas disponibles. Nous les avons calculées en faisant un certain nombre d'hypothèses qui sont présentées dans la section 3.

2.2. Les niveaux de l'emploi

Avant d'examiner quel rôle l'immigration serait en mesure de jouer, nous présentons, dans la partie gauche du tableau 1, un panorama de la situation en 2000 pour tous les pays en termes de taux d'emploi et de progrès à réaliser par rapport aux objectifs. Nous distinguons trois groupes de pays : la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont déjà au-delà des critères de Lisbonne, aussi bien pour les hommes que pour les femmes et les actifs

² Allemagne : 200 000 immigrants ; Autriche : 20 000 ; Belgique : 15 000 ; Danemark : 10 000 ; Espagne : 60 000 ; Finlande : 5 000 ; France : 50 000 ; Grèce : 25 000 ; Irlande : 5 000 ; Italie : 80 000 ; Luxembourg : 2 000 ; Pays-Bas : 35 000 ; Portugal : 25 000 ; Royaume-Uni : 70 000 ; Suède : 20 000.

âgés ; quelques pays s'en approchent ; mais une majorité de pays sont encore très éloignés de ces objectifs. La colonne 4 donne les taux de croissance annuels nécessaires (ils sont particulièrement élevés pour la Belgique, la Grèce, l'Italie et l'Espagne)³. On notera que les pays qui réalisent les plus mauvais résultats par rapport aux objectifs de Lisbonne sont aussi ceux qui connaîtront, à cause des facteurs démographiques, le déclin le plus important de leur population active au-delà de 2020. La seule exception marquante concerne la France, où la population active continuera de croître malgré ses faibles performances en matière de taux d'emploi.

Quelle sera la place de l'apport migratoire à côté de ce schéma général de mobilisation de larges segments de la main-d'œuvre potentielle ?

L'offre de travail peut augmenter grâce à un ensemble de mesures sociales, économiques, familiales, fiscales et législatives. Maintenir ou accroître le volume de la population active est possible par un recours plus intensif à l'immigration de main-d'œuvre pour certains pays. Nous essayons de montrer dans la section 3 que le niveau de l'emploi ne pourra par contre pas s'améliorer au moyen de l'immigration.

TABLEAU 1 : TAUX D'EMPLOI TOTAUX, FLUX ANNUELS DE MIGRANTS ACTIFS ET PROPORTIONS PAR RAPPORT À LA POPULATION ACTIVE TOTALE

	Taux d'emploi total *				Population active **		
	Taux d'emploi en 2000 (en %)	Écart absolu par rapport à l'objectif de Lisbonne (en %)	Écart par rapport à l'objectif de Lisbonne (en %)	Taux d'accroissement annuel nécessaire pour atteindre l'objectif de Lisbonne en 2010 (en %)	Variation de la population active 2000-2010 (en %)	Flux de migrants actifs en 2010	Pourcentage de migrants actifs dans la population active totale en 2010
Allemagne	65,6	4,4	6,71	0,81	3,9	105 683	0,11
Autriche	68,5	1,5	2,19	0,27	5,2	11 373	0,28
Belgique	60,5	9,5	15,70	1,84	2,5	6 944	0,29
Danemark	76,3	-	-	-	1,7	5 941	0,17
Espagne	56,2	13,8	24,56	2,78	3,1	28 044	0,24
Finlande	67,2	2,8	4,17	0,51	0,8	2 545	0,20
France	62,1	7,9	12,72	1,51	5,5	25 793	0,17
Grèce	55,7	14,3	25,67	2,90	3,4	11 890	0,09
Irlande	65,1	4,9	7,53	0,91	15,3	2 693	0,26
Italie	53,7	16,3	30,35	3,37	0,9	36 385	0,13
Luxembourg	62,7	7,3	11,64	1,39	8,7	986	0,17
Pays-Bas	72,9	-	-	-	5,6	19 976	0,48
Portugal	68,4	1,6	2,34	0,29	3,9	12 420	0,25
Royaume-Uni	71,5	-	-	-	5,3	39 098	0,23
Suède	73,0	-	-	-	0,8	10 171	0,13
UE à 15	64,3	5,7	8,86	1,07	3,9	319 942	0,18

Sources : * Calculs de l'auteur ; ** Eurostat, base de données New Cronos

³ Nous avons choisi d'analyser la période 2000-2010, mais nous disposons déjà des données de 2002, qui indiquent en général une augmentation des taux. Par contre, le fait que l'objectif soit atteint en 2000 ne garantit pas que ce résultat soit encore acquis 2010. Nous utilisons ici les données publiées par Eurostat et présentons nos propres calculs en section 3.

3. Les taux d'emploi prévus par le programme de Lisbonne et le volume de travail immigré

Chaque année, les publications officielles de l'Union européenne annoncent que les objectifs de Lisbonne sont en voie d'être remplis. Cependant, ces déclarations semblent exagérément optimistes au vu de nos propres simulations, qui indiquent que le taux d'emploi global de l'UE ne sera que de 65,3% en 2010.

Pour estimer les efforts de création d'emplois « nationaux » ou « immigrés » que ce programme implique, nous proposons une projection qui, bien qu'elle n'ait pas la prétention de fournir des chiffres exacts pour tous les pays, donne des indications suffisamment claires sur des tendances qui apparaissent incontestables.

Cette projection repose sur des hypothèses simplificatrices qu'impose l'absence de certaines données importantes. Ainsi, la méthode présentée ici permet par la même occasion de mettre en exergue les contraintes de l'exercice.

3.1 Combien d'emplois faudra-t-il créer ?

Il convient d'abord de faire une distinction très nette entre le volume d'emploi que l'on souhaite obtenir en 2010 et le taux d'emploi que l'on décide d'atteindre. Cette distinction est assez similaire à celle que l'on peut observer entre les scénarios d'immigration qui assurent le maintien du nombre d'individus d'une catégorie donnée et ceux qui ont pour objet de conserver un ratio constant (avec la contrainte supplémentaire qui consiste, dans ce cas, non pas de maintenir un ratio, mais de l'obtenir).

Si l'on souhaite atteindre le volume de travail correspondant à un taux d'emploi de 70% dans l'ensemble de l'UE, il faudra augmenter de manière considérable le nombre des personnes occupées. Pour y aboutir, on peut agir dans trois directions : augmenter la participation des hommes et femmes de 15-64 ans sur le marché du travail, réduire le taux de chômage ou augmenter considérablement l'immigration des travailleurs.

Cependant, pour connaître le nombre d'emplois à créer, nous devons préalablement connaître le volume de la population active et les taux d'emploi en 2010 et les comparer avec ceux de 2000. Pour cela, il aurait fallu disposer de l'évolution des taux d'emploi par sexe et âge et de celle des taux de chômage par sexe et âge sur cette période de dix ans.

Ces données n'existant pas, nous avons eu recours à des données agrégées, c'est-à-dire au taux global (âge et sexe confondus) de chômage de l'ensemble de la population active.

Rappelons d'abord que :

$$P = C + O + I$$

avec P = population de 15-64 ans
 C = chômeurs
 O = actifs occupés
 C+O = actifs
 I = inactifs

Nous avons procédé en deux étapes. Premièrement, les taux d'emploi ont été calculés pour l'année de base 2000 pour chaque pays. À partir des projections démographiques et des taux de participation d'Eurostat, nous avons calculé l'effectif des actifs de 15-64 ans et celui de la population totale de même âge.

Nous avons ensuite pris les taux de chômage (TC) Eurostat en 2000, maintenus constants jusqu'en 2010 (UE, L'emploi en Europe, 2002).

Puisque le taux de chômage (TC) = $\frac{C}{C+O} = \frac{C}{Actifs}$, TC * actifs = C (effectif des chômeurs)

Comme C + O = actifs, on déduit que l'effectif des personnes occupées = effectif des actifs – effectif des chômeurs.

Puisque taux d'emploi (TE) = $\frac{E}{P}$, on calcule TE

On obtient donc les TE en 2000.

Deuxièmement, nous avons calculé le TE pour 2010 en procédant suivant la même démarche, avec les chiffres de 2010 mais avec le taux de chômage de 2000.

Les résultats présentés dans le tableau 2 montrent que l'écart entre le volume de l'emploi qu'il faudrait atteindre d'après le programme du sommet de Lisbonne et notre projection du nombre des personnes qui seront occupées est d'environ 13 millions. Cela s'explique bien sûr par le fait que nous prévoyons des taux d'emploi pour de nombreux pays et pour l'ensemble de l'UE nettement inférieurs à 70%. Ce déficit, s'il devait être totalement comblé par l'immigration de main-d'œuvre, impliquerait des flux annuels d'entrées d'1 300 000 migrants occupés, soit quatre fois plus que les flux annuels de migrants actifs résultant du scénario de base d'Eurostat (tableau 1).

TABLEAU 2 : EMPLOIS À CRÉER ET MIGRANTS NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE LISBONNE, RÉSULTATS POUR LA POPULATION TOTALE

	Taux d'emploi en 2010 (en %)	Emploi total en 2010 calculé selon la projection	Emploi total pour atteindre l'objectif de 70% calculé selon la projection	Écart (nombre d'emplois à créer)	Nombre de migrants nécessaires pour atteindre le taux d'emploi de 70%	
					Nombre absolu	Accroissement de la population employée en 2010 (en %)
Allemagne	69,1	38 077 240	38 558 440	481 200	1 604 000	4
Autriche	71,7	3 975 920	3 878 950	Objectif atteint	-	-
Belgique	59,8	4 118 020	4 821 470	703 450	2 344 830	57
Danemark	76,4	2 753 950	2 524 390	Objectif atteint	-	-
Espagne	58,5	15 684 930	18 763 310	3 078 380	10 261 270	65
Finlande	63,8	2 249 230	2 467 370	218 140	727 130	32
France	64,1	25 944 110	28 329 190	2 385 070	7 950 230	31
Grèce	59,5	4 208 020	4 953 770	745 750	2 485 830	59
Irlande	64,3	1 811 510	1 971 760	160 240	534 130	29
ITALIE	56,2	21 139 200	26 347 350	5 208 150	17 360 500	82
Luxembourg	60,8	191 700	220 750	29 050	96 830	51
Pays-Bas	70,1	7 887 200	7 874 470	Objectif atteint	-	-
Portugal	70,3	4 807 390	4 787 880	Objectif atteint	-	-
Royaume-Uni	72,1	29 287 280	28 446 500	Objectif atteint	-	-
Suède	69,6	4 110 150	4 132 560	22 410	74 700	2
UE à 15	65,3	166 245 850	178 078 140	13 031 840	43 439 450	26,1

On constate un clivage important entre deux groupes de pays au sein de l'UE. Le premier groupe comprend les pays qui atteindront l'objectif de Lisbonne : l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et aussi la Suède (dont le taux d'emploi chute par rapport à 2000 mais qui est tout de même proche de 70%). Par conséquent, ces pays ne seront pas concernés par la problématique présentée ici.

Pour le deuxième groupe de pays, le nombre d'emplois annuels à créer est très élevé et le recours exclusivement à l'immigration, même si cette option est théoriquement possible, s'avère concrètement irréalisable. En effet, elle suppose que l'immigration de main-d'œuvre soit multipliée par 10 ou par 20 selon les pays, avec la seule exception de l'Allemagne, pour laquelle l'accroissement se situerait à un niveau relativement faible.

Ces pays peuvent évidemment agir à des degrés divers sur l'ensemble des déterminants de l'augmentation de l'offre de travail : il est possible de mobiliser la main-d'œuvre latente ou marginale, de tenter de réduire le taux de chômage ou encore d'augmenter l'immigration.

La faisabilité de cette troisième option fait l'objet de l'analyse développée ci-dessous.

3.2. Le nombre de migrants et le taux d'emploi

3.2.1 L'objectif

Un programme qui non seulement consisterait à obtenir le volume total de personnes occupées en fonction d'un objectif de 70%, mais qui comprendrait comme contrainte supplémentaire la réalisation de cet objectif en ne recrutant que de la main-d'œuvre étrangère se révèle très largement impraticable. En effet, toute augmentation de la quantité de main-d'œuvre occupée immigrée accroît de la même quantité le nombre d'actifs de 15-64 ans. Évidemment, tout accroissement au numérateur de ce ratio s'accompagne inmanquablement d'un accroissement identique au dénominateur. Pour atteindre ce ratio et ensuite le maintenir constant, il faut savoir quel doit être le nombre total d'immigrants qu'il faut recevoir d'ici 2010.

La contrainte que nous nous sommes imposée ici est la suivante : nous supposons que tous les migrants occuperont un emploi dès leur arrivée dans le pays d'accueil. Il n'y a donc pas de chômage chez les migrants et, en outre, il n'y a pas de population dépendante ou inactive dans ces flux⁴. Bien entendu, si l'on retient l'hypothèse, plus réaliste, que les taux d'emploi et les taux d'activité des migrants sont inférieurs à ceux de la main-d'œuvre nationale⁵, il est évident que le recours à l'immigration ne pourra pas augmenter le taux d'emploi national. Cependant, nous proposons ici une démonstration qui consiste à établir que, même si l'on fait l'hypothèse que tous les migrants arriveront dans le pays d'accueil avec un emploi dès leur entrée, donc, si le taux d'emploi des flux de migrants est de 100%, ces flux ne seront pas en mesure de garantir la réalisation de l'objectif de Lisbonne dans les pays qui se situent très en deçà du taux d'emploi de 70%.

Cette problématique soulève deux types de problèmes fondamentaux de natures différentes. Le premier concerne les difficultés d'intégration sociale et culturelle ainsi que la mise en place des infrastructures nécessaires qui résulteraient de cet accroissement considérable d'immigrants en surplus de flux déjà prévus selon le scénario d'Eurostat. Le deuxième problème porte sur la capacité des économies occidentales à créer cette quantité de travail. Il ne suffit évidemment pas de se cantonner à un raisonnement en termes de taux d'emploi. Il faut en plus disposer du capital nécessaire pour réaliser les investissements qui absorberont cette main-d'œuvre supplémentaire. Les pays d'immigration seront-ils capables de réaliser ces volumes considérables d'investissements et bénéficieront-ils d'une croissance de la demande intérieure et extérieure assez forte ? L'histoire économique a montré depuis le début

⁴ Alors que, pour les projections de population active, nous avons fait l'hypothèse que les migrants avaient le même taux d'activité que la main-d'œuvre nationale, pour le surplus de migrants envisagé dans cette hypothèse, nous supposons qu'ils sont tous occupés et donc que le taux d'activité est égal au taux d'emploi, soit 100%.

⁵ En général, les taux d'activité des immigrants sont, dans une première phase, inférieurs à ceux des travailleurs nationaux. Les variations sont importantes selon les pays de destination mais, globalement, ces taux d'activité sont inférieurs à 50 %.

de la Révolution industrielle qu'aucun pays d'Europe occidentale n'a connu des taux de croissance annuels de l'emploi supérieurs à 3%.

3.2.2 La méthode

Le calcul de ce nombre très élevé d'immigrants nécessaires pour atteindre le taux fixé par l'objectif de Lisbonne est basé sur la démarche suivante :

Soient :

- P : $\sum_{i=15}^{64}$ Population totale d'âge i en 2010
- C : $\sum_{i=15}^{64}$ Chômeurs d'âge i en 2010
- O : $\sum_{i=15}^{64}$ Actifs Occupés d'âge i en 2010
- TE₂₀₁₀ : taux d'emploi total en 2010
- A : $\sum_{i=15}^{64}$ Actifs d'âge i en 2010
- TC : taux de chômage en 2000 et en 2010
- M : migrants
- Oo : $\sum_{i=15}^{64}$ Actifs Occupés d'âge i pour atteindre l'objectif

$$TE_{2010} = \frac{O+M}{P+M} = 0,7 \text{ (objectif de Lisbonne)}$$

$$\Rightarrow O+M = 0,7 \times P + 0,7 \times M \Rightarrow M - 0,7M = 0,7 \times P - O \Rightarrow 0,3M = 0,7 \times P - O$$

$$\Rightarrow M = \frac{0,7 \times P - O}{0,3}$$

Où O est obtenu comme suit :

$$A \times TC = C \text{ et } A - C = O$$

Or puisque : $Oo - O = ECART \Rightarrow Oo - ECART = O$

$$\Rightarrow M = \frac{0,7 \times P - (Oo - ECART)}{0,3} \quad \Rightarrow M = \frac{0,7 \times P - Oo + ECART}{0,3}$$

Or Oo a été obtenu pour respecter l'égalité : $\frac{O}{P} = 0,7 \Rightarrow O = 0,7 \times P$

$$\Rightarrow M = \frac{ECART}{0,3} \quad \Rightarrow M = \frac{1}{1-t} \times ECART$$

où t = taux d'emploi fixé par les objectifs de Lisbonne (70%)

On obtient ainsi pour chaque pays le nombre de migrants nécessaires pour atteindre l'objectif d'un taux d'emploi global de 70%⁶.

3.3 Les hypothèses et les tendances principales

3.3.1 Les hypothèses

La méthode utilisée repose sur de nombreuses hypothèses simplificatrices qui sont susceptibles de biaiser en partie les résultats chiffrés, sans remettre néanmoins en cause les

⁶ Nous répétons que ce calcul repose sur l'hypothèse selon laquelle les migrants seraient tous occupés et pas seulement actifs.

tendances générales. Le choix de ces hypothèses s'explique évidemment par l'absence de certaines données importantes.

Il est fondamental de bien expliciter la démarche suivie pour souligner les limites de cette méthode et améliorer les tentatives destinées à pallier l'insuffisance de ces données.

D'abord, les estimations sont faites à un niveau d'agrégation assez élevé, alors qu'il est toujours préférable de faire les calculs au niveau le plus désagrégé. Alors que nous disposions des projections de population ainsi que des taux d'activité par catégorie d'âge d'un an, chaque année et pour les deux sexes, grâce au scénario d'Eurostat, il n'en est pas de même pour les taux d'emploi et les taux de chômage. Nous avons donc retenu les taux de chômage globaux (toutes catégories d'âge, hommes et femmes) de 2000 et nous les avons maintenus constants jusqu'en 2010 (voir annexe 2 pour les taux de chômage et les taux d'activité globaux par pays). Ainsi, nous avons obtenu des taux d'emploi globaux pour toute la population en âge d'activité plutôt que de disposer de taux d'emploi par âge et par sexe.

Cela suppose que l'on considère que l'évolution de la conjoncture économique et les politiques économiques des divers pays ne seront à même de réduire le chômage dans aucune catégorie d'âge. Cela suppose aussi que les incitations financières ou sociales en vue d'accroître les taux de participation sur le marché du travail au-delà des prévisions de base seront sans effets.

Par ailleurs, cela nécessite des procédures de sélection des flux d'immigration très stricts en ce qui concerne les âges puisque les catégories d'âge moins de 15 ans et 65 ans et plus ne sont pas représentées. En outre, rappelons l'hypothèse que tous les migrants sont occupés. Signalons également que mener cet exercice avec des taux d'emploi communs aux deux sexes n'est pas satisfaisant. En effet, au niveau européen, on observe de nettes différences entre les taux d'emploi des hommes et ceux des femmes. Dans les pays du Sud, elles sont considérables, alors qu'elles sont assez faibles en Scandinavie. Cela signifie que les capacités de mobilisation de la main-d'œuvre féminine sont relativement différentes d'un pays à l'autre. En plus, se pose ensuite la question du rapport de masculinité des flux de migrants.

Enfin, nous avons négligé les problèmes liés au vieillissement des immigrants et nous n'avons pas pris en considération la structure par âge de ces flux.

Il reste une question qui ne fait pas l'objet de cette analyse mais qu'il convient d'évoquer. En effet, nous avons examiné sous quelles conditions l'immigration permettait d'atteindre un objectif de taux d'emploi. Une fois ce taux atteint, un autre type d'analyse consiste à traiter tous les paramètres démographiques et économiques qui garantissent son maintien à long terme.

3.3.2 Les tendances générales et individuelles

Les chiffres sont impressionnants. Pour l'ensemble de l'UE, si l'on décide d'utiliser uniquement l'option de l'immigration, le nombre total de migrants supplémentaires nécessaire pour atteindre l'objectif de Lisbonne s'élève à environ 43,4 millions. Ce volume équivaut à une augmentation totale de 26,1% de l'emploi par rapport au volume d'actifs occupés en 2010. Cet apport supplémentaire d'immigrés occupés représente une proportion qui varie fortement entre les pays. Elle se situe entre des minimums de 2% pour la Suède et 4% pour l'Allemagne et un maximum de 82% pour l'Italie.

Une première tendance se dégage d'emblée : les problématiques du taux d'emploi ainsi que celles de l'immigration de main-d'œuvre sont très loin d'être communes à l'ensemble des pays de l'Europe des Quinze.

Les divergences de situations sont très importantes entre les groupes de pays et elles soulèvent par conséquent des questions quant à la cohérence d'une politique européenne harmonisée. Cette conclusion, que nous pouvions déjà tirer à l'issue de l'examen des chiffres qui concernent le volume de la main-d'œuvre occupée correspondant à un taux de 70% d'actifs occupés, est encore plus nette lorsqu'il s'agit de garantir ce taux.

Pour un groupe de cinq pays, ces objectifs seront atteints sans difficultés, certains d'entre eux remplissant d'ailleurs déjà ces conditions dès le début de ce programme en 2000 (tableaux 1 et 2). D'autres pays n'y arriveront certainement pas et, pour ceux-ci, le recours à une immigration massive est utopique dès que l'on prend en considération le volume des flux concernés, le rythme de création de nouveaux postes de travail que cela implique et la proportion de travailleurs étrangers qui en résultera par rapport aux travailleurs nationaux.

Nous épinglerons brièvement la situation de trois pays.

Le Royaume-Uni possédait déjà un taux d'emploi supérieur à 70% en 2000 et son ratio continue de s'améliorer ; par conséquent, ce pays n'est pas directement concerné par cette problématique.

L'Allemagne se situe à un stade intermédiaire : elle n'est pas très éloignée de l'objectif de Lisbonne et elle devrait être capable de créer en dix ans environ 500 000 emplois ; elle pourrait utiliser pour partie l'option de l'augmentation modérée de l'immigration.

La situation de la France se présente très différemment. La population active continuera d'augmenter jusqu'en 2015, mais cette tendance sera seulement alimentée par le dynamisme démographique car on prévoit un léger déclin des taux d'activité et, en outre, nous avons retenu l'hypothèse que le taux de chômage, particulièrement élevé, se maintiendra au même niveau durant toute la période. La France se caractérise donc par un taux d'emploi bas.

4. Conclusion : un multiplicateur de migrations

Nous avons essayé de présenter le rôle que pourrait jouer l'immigration de travail pour ces quinze pays de l'Union européenne dans la perspective des objectifs d'emploi du sommet de Lisbonne.

Une première conclusion importante s'impose d'emblée : la division de l'espace européen en deux groupes de pays. Le premier groupe comprend des pays qui n'auront pas de difficultés à atteindre l'objectif d'un taux d'emploi de 70%. Pour eux, la nécessité d'un accroissement des flux migratoires ne se pose pas.

Pour le deuxième groupe de pays, la réalisation de cet objectif est quasiment impossible. Pour ces pays, le recours à des flux massifs de migrants supplémentaires ne sera pas de nature à apporter une solution. En effet, nous avons montré que, même avec des flux composés à 100% de migrants occupés, l'ampleur des flux nécessaires est trop élevée pour qu'ils puissent être économiquement et socialement absorbés.

En outre, nous avons tenté dans cet exercice de cerner une notion qu'on pourrait appeler le « multiplicateur de migration », dénommée ainsi par analogie avec le multiplicateur d'emploi keynésien. Il est évident que l'on pourrait généraliser son usage à d'autres objectifs que ceux du sommet de Lisbonne. La formule proposée et reprise ci-dessous devrait faire l'objet d'affinements :

$$\Rightarrow M = \frac{1}{1-t} \times ECART \quad \text{où } t = \text{taux d'emploi fixé par les objectifs de Lisbonne (70\%).}$$

Ainsi, nous devrions y ajouter un coefficient de pondération qui tiendrait compte du taux d'emploi des migrants pour connaître le nombre total d'immigrants que devraient comprendre les flux. Pour résumer, les chiffres principaux sont les suivants :

	Emploi total en 2000 calculé selon la projection	Emploi total en 2010 calculé selon la projection	Emploi total pour atteindre l'objectif de 70 % calculé selon la projection	Emploi total à créer entre 2000 et 2010	Déficit d'emplois en 2010	Nombre de migrants nécessaires en 2010 pour aboutir au taux de 70 % en n'ayant recours qu'à l'immigration
UE à 15	160 299 049	166 245 850	178 078 187	17 779 140	13 031 840	43 439 450

Annexes

Annexe 1 : Hypothèses démographiques de la projection de base d'Eurostat

ISF (2000/2025) :

Allemagne (1,40/1,50), Autriche (1,31/1,47), Belgique (1,54/1,75), Danemark (1,77/1,80), Espagne (1,19/1,45), Finlande (1,73/1,70), France (1,73/1,80), Grèce (1,34/1,54), Irlande (1,89/1,82), Italie (1,22/1,45), Luxembourg (1,72/1,80), Pays-Bas (1,71/1,78), Portugal (1,53/1,70), Royaume-Uni (1,72/1,80), Suède (1,50/1,74).

E₀ masculine (2000/2025) :

Allemagne (74,74/78,70), Autriche (74,98/77,86), Belgique (74,82/79,23), Danemark (74,19/77,91), Espagne (74,89/77,55), Finlande (73,92/78,09), France (74,80/78,82), Grèce (75,91/79,69), Irlande (74,02/77,78), Italie (75,50/79,56), Luxembourg (74,39/79,38), Pays-Bas (75,49/78,75), Portugal (72,04/76,13), Royaume-Uni (75,21/78,87), Suède (77,33/79,54).

E₀ féminine (2000/2025) :

Allemagne (80,82/83,94), Autriche (81,17/83,52), Belgique (80,94/84,38), Danemark (78,97/81,61), Espagne (82,10/84,52), Finlande (81,10/84,03), France (82,83/85,88), Grèce (80,96/83,97), Irlande (79,42/82,78), Italie (81,95/84,96), Luxembourg (80,81/84,16), Pays-Bas (80,86/83,63), Portugal (79,19/82,57), Royaume-Uni (80,03/83,61), Suède (82,02/83,94).

Annexe 2 : Taux de chômage en 2000 et taux d'activité en 2000 et en 2010

	Taux d'activité global (H+F), calculs*		Taux de chômage**
	2000	2010	
Allemagne	71,3	75	7,8
Autriche	71,5	74,5	3,7
Belgique	64,2	64,2	6,9
Danemark	80,3	79,9	4,4
Espagne	63,8	66	11,3
Finlande	71,3	70,7	9,8
France	69,8	70,7	9,3
Grèce	64,1	66,8	11
Irlande	64,3	67,2	4,3
Italie	60,2	62,7	10,4
Luxembourg	62,4	62,2	2,3
Pays-Bas	71,2	72,1	2,8
Portugal	70,7	73,3	4,1
Royaume-Uni	75,6	76,2	5,4
Suède	76,3	73,8	5,6

* Calculs à partir de projections de population active par âge et par sexe.

** Source : L'emploi en Europe 2003, Évolution récente et perspectives, Commission Européenne.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHET D., 2002, « Immigration et avenir démographique », *in* : Héran F., *op.cit.*, pp. 354-365.
- BOUVIER L.F, POSTON D.L.and ZHAI N.B., 1997, « Population Growth Impacts of Zero Net International Migration », *International Migration Review*, vol. 31, n° 2 (summer 97), pp. 294-309.
- Broekman R., and DE JONG A., 2000, « National and Regional Trends in the labour Force in the European Union, 1985-2050 », Eurostat, Population and social conditions, working paper, 3/2000/E/n° 13.
- COALE A., 1972, *Alternative Paths to a Stationary Population*, *in* Westoff Ch. et Parke R. *Demographic and Social Aspects of Population Growth*, U.S. Commission on Population Growth and American Future, vol.1, Comm Research Reports, Washington, pp. 589-603.
- Coleman D., 2000, « Who's Afraid of Low Support Ratios, A UK Response to the UN Population Division report on Replacement Migration », *in Expert group Meeting on Policy Responses to Population Ageing and Population Decline*, UN, oct. 2000, New York, UN/POP/PRA/2000/15-3.
- COMMISSION EUROPÉENNE, 2002, *L'emploi en Europe, 2001 – Évolution récente et perspectives*, Luxembourg, Office des publications des C.E., 206 p.
- COMMISSION EUROPÉENNE, 2003, *L'emploi en Europe, 2002 – Évolution récente et perspectives*, Luxembourg, Office des publications des C.E., 210 p.
- DE JONG A., and VISSER H., 1997, « Long term International Migration scenarios for the European Economic Area », Eurostat, Population and social conditions, working paper E4/1997-6.
- ESPENSHADE T., BOUVIER L. and ARTHUR B., 1982, *Immigration and the Stable Population Model*, *Demography*, vol. 19, n° 81, pp. 125-134.
- ESPENSHADE T., BOUVIER L. and ARTHUR B., 1986, « Population Dynamics with Immigration and Low Fertility », *in Below Replacement Fertility in Industrial Societies (Davis et al)*, New York, Population Council supp. Population and Development Review, vol. 12.
- EUROSTAT, Enquêtes Forces de Travail, Luxembourg, annuels.
- FEICHTINGER G. and STEINMANN G., 1992, « Immigration into a Population with Below Replacement Level. The Case of Germany », *Population Studies*, vol. 46, n° 82, July 1992, p. 275-284.
- FELD S., 2000, « Active Population Growth and Immigration Hypotheses in Western Europe », *European Journal of Population*, 16 : 3-40.
- FELD S., 2004, « Prévisions de population active et immigration en Europe », *Gresp* n° 42, 19p., à paraître.
- HÉRAN F., 2002, *Immigration, marché du travail et intégration*, Commissariat Général au Plan, La Documentation Française, Paris, 407 p.
- KUIJSTEN A., 1990, *The Impact of Migration Streams on the Size and the Structure of the Dutch Population*, Wassenaar Symposium on the Demographic Consequences of International Migration, N.I.A.S., sept. 1990.
- LESTHAEGHE R., 2000, « Europe's Demographic Issues : Fertility, household formation and replacement migration », *in Expert group Meeting on Policy Responses to Population Ageing and Population Decline*, U.N., New York, oct.2000, UN/POP/PRA/2000/20.

- OCDE, 2002, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris, 240 p.
- OFFICE FÉDÉRAL DE STATISTIQUE, 1987, *Scénarios de l'évolution de la population de la Suisse de 1986 à l'an 2025*, Berne, Suisse.
- ONU, 2000a, *Replacement Migration*, New York, Population Division, ESA/P/W.P.160, 143 p.
- ONU Meeting on Policy Responses to Population Ageing and Population Decline, U.N., oct. 2000, New York, UN/POP/PRA/2000/15-3.
- ONU, 2003a, *World Population Prospects, The 2002 Revision*, vol. I, Comprehensive Tables, New York, U.N. publication ST/ESA/SER.A/222, 780 p.
- ONU, 2003b, *Long-Range population projections*, New York, U.N. publication, August 2003, ESA/P/WP.186, 45 p.
- ZLOTNIK H., 1998, « International migration 1965-1996 », *Population and Development Review* 24 (3) : p. 429-468.